

Conditions du programme Priority Pass pour la carte Avion Visa Infinite Affaires RBC :

Pour participer au programme Priority Pass (le « **programme** ») et bénéficier de l'exonération des frais d'adhésion annuels de 99 \$ US, vous devez d'abord vous inscrire au programme sur le site Web prioritypass.com/rbcavia. Ensuite, vous serez exonéré des frais d'adhésion annuels, chaque année, tant que vous serez titulaire d'une carte Avion Visa Infinite Affaires RBC et que votre compte de carte de crédit sera en règle. L'adhésion au programme comprend l'accès à tout salon d'aéroport participant au programme. Pour consulter la liste complète des salons d'aéroports participants, leurs installations, leurs heures d'ouverture et les restrictions qui s'appliquent, allez au site <https://www.prioritypass.com/fr/airport-lounges>. Pour avoir accès à un salon, vous devez présenter votre carte de membre valide Priority Pass. Tous les accès sont assujettis à des frais de 32 \$ US par personne et par accès. Ces frais seront automatiquement imputés à la carte de paiement que vous avez désignée à cette fin lorsque vous vous êtes inscrit au programme Priority Pass. En vous prévalant de votre offre d'adhésion au programme Priority Pass, vous convenez de respecter les conditions d'utilisation du programme, qui se trouvent à l'adresse <https://www.prioritypass.com/fr/conditions-of-use>, et les conditions d'utilisation de l'exploitant de chaque salon participant visité, qui se trouvent au <https://www.prioritypass.com/fr/terms-of-use>. Les conditions complètes du programme vous seront envoyées après l'inscription. Le programme et les services connexes sont fournis par Priority Pass Ltd, non par Banque Royale du Canada (« RBC »). RBC se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de retirer cet avantage à tout moment, même après votre inscription. En outre, si vous remplacez votre carte Avion Visa Infinite Affaires RBC par une autre carte ou si vous fermez votre compte de carte de crédit, vous perdrez automatiquement cet avantage.